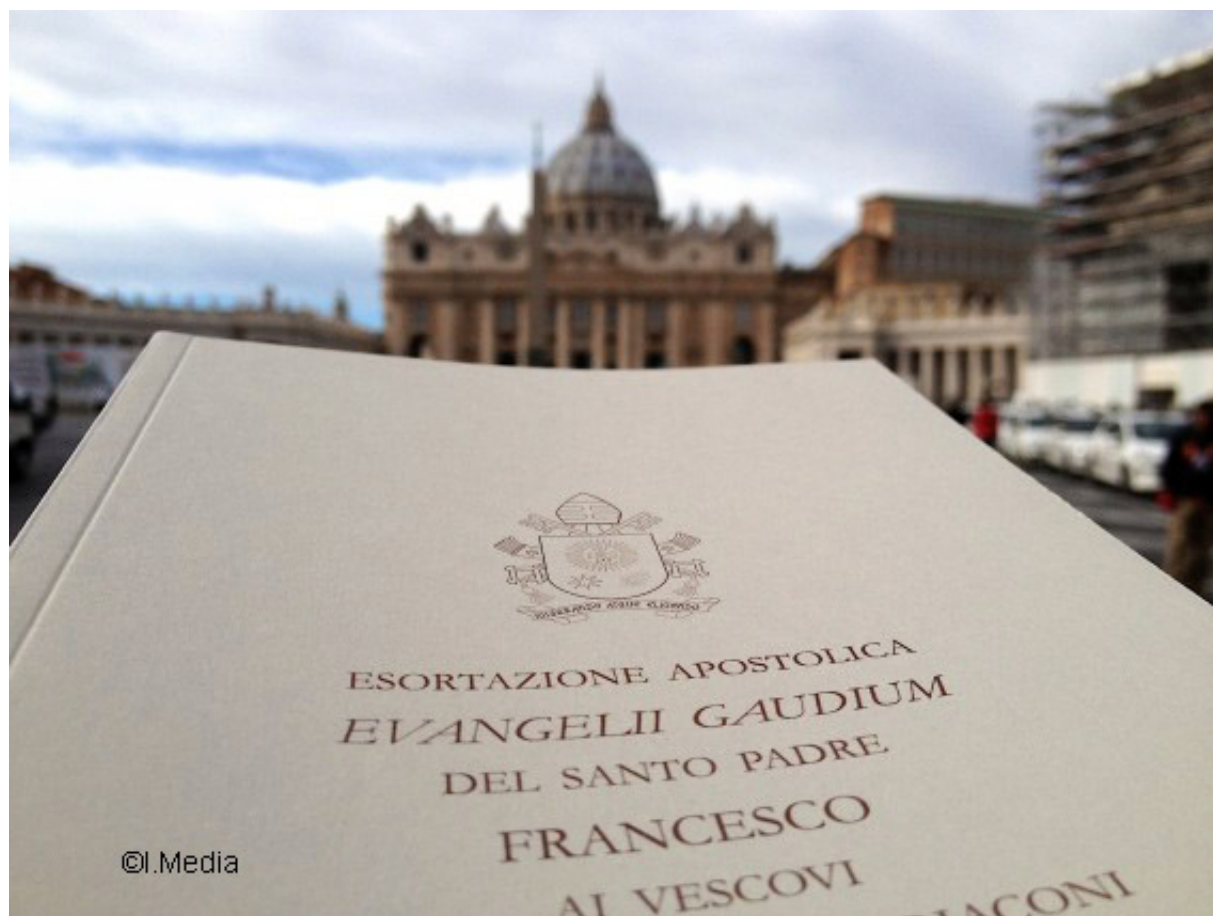


L'exhortation apostolique *Evangelii Gaudium* tourne-t-elle le dos au synode de 2012 ?

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Eglise universelle](#), [Non classé](#)

Date : 30 avril 2016



La controverse sur l'exhortation apostolique *Amoris Laetitia* a conduit le [Père Scalese](#) à se pencher sur une autre exhortation apostolique du pape François, *Evangelii Gaudium*, qui date du 24 novembre 2013. Elle pourrait être la véritable "clé de lecture" d'*Amoris Laetitia*, selon les termes du prêtre italien, connu (et reconnu) pour ses fines analyses. C'est peut-être à ce moment que le ton était clairement donné. Certaines réactions à l'encontre d'*Amoris Laetitia* n'ont peut-être pas suffisamment analysé ce texte de 2013, dont le ton et le positionnement sont assez singuliers. Cela aurait pu éviter certaines déceptions actuelles. En effet, *Evangelii Gaudium* a été surtout un programme de pontificat, et non véritablement la mise en oeuvre d'un synode qui avait pour intitulé: "la nouvelle évangélisation pour la transmission de la foi chrétienne".

Le Père Scalese constate d'abord que l'exhortation *Evangelii Gaudium* ne se qualifie pas de

"post-synodale", ce qui est la première bizarrerie - de forme. (Mais cela en dit certainement long sur les intentions.). Le prêtre italien constate:

En lui-même, un tel document aurait dû être une exhortation apostolique post-synodale, ainsi que s'auto-définissent les documents de ce type depuis l'exhortation apostolique "*Reconciliatio et paenitentia*" de 1984. Toutefois, si nous allons examiner l'en-tête d'*Evangelii Gaudium*, nous nous apercevons que l'adjectif "post-synodale" est absent: c'est tout simplement une "exhortation apostolique".

Evangelii Gaudium est donc une simple "*exhortation apostolique*", et non un texte de conclusion d'un synode qui avait émis des propositions. Or, justement, c'est justement au regard de ces propositions que l'exhortation se singularise: la moitié des propositions émises par les Pères synodaux n'est pas mentionnée. En effet:

Nous avons dit que les Pères avaient rédigé une série de 58 propositions, qui auraient dû servir de base pour la rédaction de l'Exhortation apostolique.

En fait, dans *Evangelii gaudium*, parmi ces propositions, seule la moitié sont spécifiquement mentionnées: vingt-neuf (deux dans l'introduction ; quatre dans c. 1; quatre dans c. 2; neuf dans c. 3; huit dans c. 4 et deux dans c. 5).

Il est vrai que certains arguments sont également repris sans référence explicite aux propositions; mais il est également vrai que plusieurs questions abordées par les Pères synodaux ont été totalement ignorées. *Toutes les propositions concrètes formulées par les Pères ont été abandonnées*: la publication d'un résumé (*compendium*) de directives sur la proclamation initiale du kérygme (prop. 9); la mise en place d'une commission pour la liberté religieuse (prop. 16); la création d'un département pour la nouvelle évangélisation dans les universités catholiques (prop. 30); l'élaboration dans les Églises particulières d'un projet missionnaire organique (prop. 42).

Dans *Evangelii gaudium*, il est fait allusion à une «apologétique originale qui aide à créer les dispositions pour que l'Évangile soit entendu par tous» (n. 132); mais on néglige complètement les considérations très intéressantes des Pères synodaux sur les *praeambula fidei*, sur la loi naturelle et la nature humaine (prop. 17). Dans l'exhortation apostolique, on parle des migrants, appelant à «une ouverture généreuse, qui au lieu de craindre la destruction de l'identité locale, est capable de créer une nouvelle synthèse culturelle» (n. 210); mais on néglige un autre aspect, celui des migrants chrétiens lesquels, arrachés à leur milieu d'origine, risquent de s'éloigner de leur foi, et auraient donc besoin d'une attention pastorale particulière (prop. 21).

Evangelii Gaudium va au-delà des questions d'évangélisation, mais aborde des questions de réforme de l'Église, des controverses qui ont trait à l'Église par rapport au monde... Des axes forts du pontificat actuel, mais qui n'ont plus grand chose à voir avec la transmission de la foi. Ainsi, *Evangelii Gaudium* contient des réflexions critiques sur les préoccupations doctrinales, sur la "centralisation excessive" dans l'Église, sur la perspective d'une formulation qui s'éloignerait toujours de la substance...

Plus troublant encore, *Evangelii Gaudium* passe sous silence l'"*herméneutique de la réforme*" défendue par la déclaration du synode de 2012:

Evangelii gaudium ignore complètement l'importante déclaration du Synode 2012 en faveur de l'«herméneutique de la réforme» proposée par Benoît XVI dans son discours à la Curie romaine, le 22 Décembre 2012 (prop. 12).

Il faut dire que, dans la discipline actuelle, le Synode des Évêques a un caractère purement consultatif; et c'est la raison pour laquelle, au terme du Synode, on ne publie en général pas de document final, mais seulement des propositions, dont le pape peut se servir librement pour tirer ses propres conclusions. Mais il est également vrai que, de cette façon, une grande partie des discussions synodales débouche pratiquement sur rien.

Le Père Scalese souligne un autre aspect: le silence totale de l'exhortation du pape François sur la note doctrinale de la Congrégation pour la doctrine de la foi de 2007 "*sur certains aspects de l'évangélisation*":

Dans *Evangelii gaudium*, il n'y a aucune référence à la [note doctrinale de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi "sur certains aspects de l'évangélisation"](#), publiée quelques années plus tôt (3 Décembre 2007) et toujours de très grande actualité. Cette note avait pour but de «clarifier certains aspects de la relation entre le commandement missionnaire du Seigneur et le respect de la conscience et de la liberté religieuse de tous. Il s'agit d'aspects qui ont d'importantes implications anthropologiques, ecclésiologiques et œcuméniques» (n. 3) .

Il y a des affirmations très importantes dans cette [note de 2007](#). Ainsi, pour retenir l'une de ces citations, on peut se référer à cette nécessaire distinction entre le pluralisme religieux *de iure* et le pluralisme *de facto*: le premier s'inscrit clairement dans le relativisme. En soi, la question de la pluralité des croyances et religions est un fait, mais elle n'est nullement voulue en elle-même,

si l'on professe que le salut vient du Christ et de son Église:

Toutefois, l'annonce missionnaire de l'Église est aujourd'hui « *mise en péril par des théories relativistes, qui entendent justifier le pluralisme religieux, non seulement de facto mais aussi de iure (ou en tant que principe)*»[\[30\]](#). Depuis longtemps, on en est venu à créer une situation dans laquelle, pour beaucoup de fidèles, la raison d'être même de l'évangélisation n'apparaît plus évidente[\[31\]](#). On affirme même que la prétention d'avoir reçu en don la plénitude de la Révélation de Dieu cache une attitude d'intolérance et un danger pour la paix.

Il ne nous appartient pas de juger des aspects du présent pontificat, mais on peut objectivement constater (et aussi regretter) le fait qu'il a voulu s'inscrire dans une démarche délibérée de rupture par rapport aux pontificats précédents. Cela n'est nullement une supposition, mais bien un fait. Le pape François ne s'en est guère caché, ne serait-ce que par ses actes, dont il est difficile de dire qu'ils n'affirment pas une intention. Une démarche à l'égard de laquelle il n'est pas irrespectueux de se poser des questions. C'est aussi l'ambition de [Riposte catholique](#) de ne pas contribuer dans une fidélité romaine béate qui ferait l'économie de la crise de l'Église.